

N° 436

du 07
Octobre
2011

Editorial

Par Koffi
SOUZA



L'UNION

Bi-hebdomadaire Togolais d'Informations et d'Analyses

LES CANAUX DE L'OUVERTURE POLITIQUE SONT DIVERS AU TOGO

Le principal terrain de délibération est naturellement l'Assemblée. La participation du principal parti de l'opposition au gouvernement a modifié la donne. Désormais l'UFC est associée au fonctionnement du pouvoir.

Mais une ouverture plus large a été souhaitée. Telle est la mission du Cadre permanent de dialogue et de concertation renouvelée (CPDC) qui s'est réuni à Lomé en présence des représentants de la plupart des partis politiques. L'ordre du jour a porté essentiellement sur les recommandations de la mission d'observation électorale de l'Union européenne (UE) et sur les réformes constitutionnelles et institutionnelles.

Cependant deux partis, le CAR et l'ANC, ont refusé de participer à ces délibérations. C'est pourquoi les membres du CPDC ont demandé à l'ensemble des formations politiques d'intégrer la structure afin que de larges discussions se déroulent dans un esprit consensuel.

Le dialogue est un des piliers de la démocratie et refuser la libre discussion c'est se placer en dehors du libre jeu démocratique.

Les absents ont toujours tort.

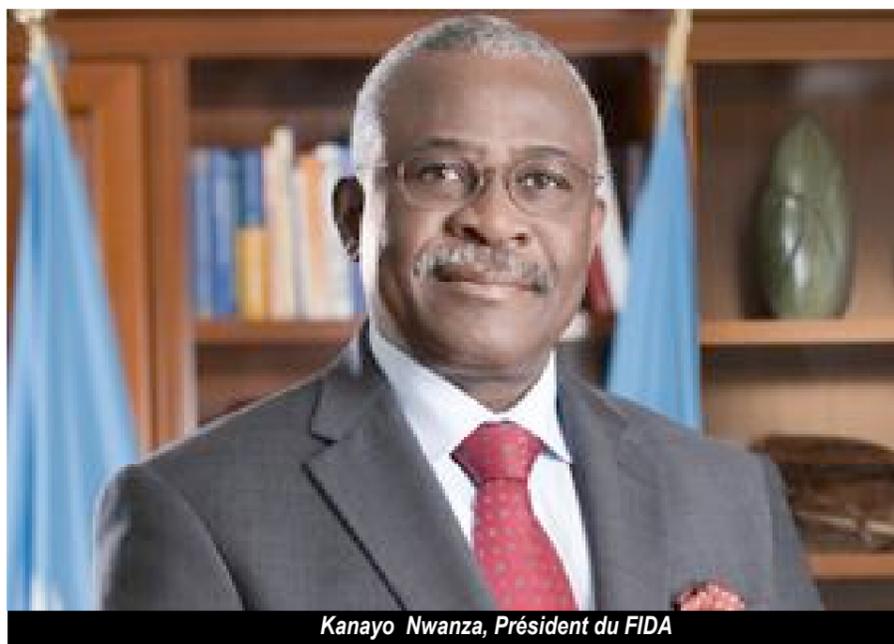
Redynamisation du secteur agricole au Togo

Dernier tour de vis du FIDA pour le lancement du PNIASA

** Plus de la moitié des 117,378 milliards Cfa nécessaires déjà mobilisée, selon le FIDA.*

Les médicaments
de la rue

**Toujours
présents malgré
le danger !**



Kanayo Nwanza, Président du FIDA

6ème édition du Festival
des divinités noires

**Les Kondonas
de Pya à l'affiche**

Indice harmonisé au 2ème trimestre 2011, après la baisse du 1er trimestre

**Le ciment et l'électricité
font relever la production
industrielle**

** La situation de l'emploi n'a pas beaucoup évolué dans l'industriel depuis janvier.*

Pour des besoins de trésorerie au Togo

**Une émission de bons du
Trésor de 20 milliards Cfa
attendue en décembre**

Repères

L'extraction minière, un sujet de consensus

Les représentants des zones d'extraction de Bangéli dans le Bassar et d'Adélé dans la préfecture de Blitta ainsi que les habitants des zones regorgeant de minerais ont pris part, le vendredi 30 septembre à Kara, à une rencontre d'échange sur l'extraction du phosphate au Togo.

Initié par le Réseau Ouest-Africain pour l'édification de la Paix (WANEP-Togo), la démarche s'inscrit dans un contexte dont le but est d'assurer une transparence dans la gestion des ressources minières et d'accompagner le Togo dans la voie de la bonne gouvernance. Il s'agissait aussi d'assurer la transparence des paiements et des revenus générés par les industries extractives ; de rendre ces informations accessibles à la société civile et au grand public ; de permettre que la richesse tirée de ces industries contribue de façon efficace à la croissance économique et à la réduction de la pauvreté. L'objectif de la rencontre est également d'enclencher un processus de réflexion autour de la question d'extraction minière et de justice sociale au Togo en vue de favoriser la résolution des conflits liés à l'extraction des ressources naturelles. Les participants ont écouté des communications relatives à l'extraction des ressources naturelles et la justice sociale et la résolution des conflits. Ils ont aussi été renseignés sur les impacts environnementaux de l'extraction minière sur la population. Ils ont fait le parallèle entre les minerais qui sont en cours d'extraction à Adélé et Bangéli et les zones minières attendant d'être exploitées. Les participants ont apporté leur contribution pour l'élaboration d'une stratégie favorisant la consolidation de la paix sociale dans ces zones à travers des discussions ouvertes avec les sociétés extractives et le gouvernement. Ils sont appelés à partager l'information avec les villages qui ne sont pas représentés pour que, dans une synergie générale, on puisse mettre en place une stratégie de dialogue et de concertation avec les parties prenantes dans l'extraction des mines au Togo.

"Villes et changement climatique"

Le ministre de l'Urbanisme et de l'Habitat, Komlan Clément Nunyabu a délivré, le samedi 1er octobre à Lomé, un message dans le cadre de la célébration de la Journée Mondiale de l'Habitat le 3 octobre et sous le thème : "Villes et changement climatique"

L'objectif de cette journée est de réfléchir sur l'état de nos villes et d'attirer l'attention de l'humanité sur les problèmes auxquels sont confrontés les lieux d'habitation. Cette journée permet également d'étudier les liens entre l'urbanisation et le changement climatique, deux grands défis auxquels l'humanité doit faire face au cours de ce millénaire. Le thème de cette année illustre, selon le ministre, l'impact significatif des zones urbaines dans le changement climatique tout en soulignant les effets potentiellement dévastateurs de ce phénomène sur les populations urbaines. Ce thème donne également lieu à l'examen des réponses politiques, des stratégies et des pratiques qui émergent dans les zones urbaines pour atténuer et s'adapter aux phénomènes. Selon le rapport mondial sur les lieux d'habitation, il pourrait y avoir d'ici 2050 jusqu'à 200 millions de réfugiés environnementaux. Beaucoup d'entre eux seront obligés d'abandonner leurs foyers en raison de l'élévation du niveau des mers, des inondations, des sécheresses, des tremblements de terre et des ouragans. Pour faire face à cette situation, M. Nunyabu, a indiqué que le gouvernement togolais a entrepris une série d'actions qui sont, entre autres, la signature de la convention des Nations Unies sur les changements climatiques ; la ratification du protocole de Kyoto en 1995 ; la prise du décret portant interdiction, production, importation, distribution et commercialisation des déchets et emballages plastiques non biodégradables au Togo ; l'initiation d'une nouvelle politique de développement urbain par l'adoption de la Stratégie Nationale de Logement. Les manifestations de la célébration de cette 26e journée auront lieu au mois d'octobre à Sokodé.

www.radiogameli.com

Les animateurs de la première radio en ligne "Radio Gameli" écoutée sur le www.radiogameli.com, ont organisé la 2e édition de l'émission "Génération culturelle" le samedi 1er octobre à Lomé.

Cette manifestation culturelle est initiée avec le concours du ministère du Tourisme et du Centre Communautaire de Bè (CCB). Cette soirée a été meublée de déclamation de poèmes, de concours de danse "Cool Catché" à l'intention des enfants, de prestation des artistes de la chanson comme Serty, Hammed Papis, Edith Merveille, Many et Jean Messi. L'histoire du peuple Bè a été également racontée. Selon le rédacteur en chef de cette radio, Yves de Fréau Akué, ce média se veut un canal pour rapprocher davantage les Togolais du berceau et ceux de la diaspora. Elle offre également des opportunités aux opérateurs économiques togolais pour la promotion de leurs produits. Une dizaine de journalistes et techniciens animent cette radio depuis Lomé et dont les informations sont relayées aux auditeurs de la diaspora depuis la Hollande. Selon, M. Akue Yves de Fréau, cette radio anime des émissions politiques, culturelles, musicales, éducationnelles et sportives en français, Ewé, Kotokoli et Kabyè. Elle dispose des moyens technologiques à haute portée pour la retransmission en direct des événements socioculturels. Le nombre des fidèles auditeurs de cette radio est estimé à 50.000 dont 2000 au Togo. La représentante du ministre du tourisme, Assinguime Mafissa a indiqué que son ministère est disposé à accompagner cette radio dans l'attente de ces objectifs. Selon Mme Assinguime, cette radio crée une aubaine touristique et permet de vendre les atouts touristiques du Togo à l'extérieur.

M.A./ATOP

Note de lecture

L'Hymne d'un Prince sans Royaume



Kodzo Adzewoda Vondoly

Un long sanglot. Une longue suite de récriminations et un brin d'espoir. Tel se présente le recueil de poèmes, *L'Hymne d'un Prince sans Royaume* (Editions Awoudy 2011) du journaliste Kodzo Adzewoda Vondoly. Quelle est la situation de l'homme africain aujourd'hui ? Qu'est-ce qu'être jeune en Afrique ? Le regard de l'autre sur l'Afrique ?

Kodzo Adzewoda plonge sa plume incandescente et pleureuse dans ces différentes interrogations. Il en ressort et écrit une longue dérégulation. Il s'agit des plaintes du jeune africain aujourd'hui qui tombe de désillusions en désenchantements, en acrimonies et rancunes contre les élites dirigeantes accusées d'avoir ruiné les espoirs de la jeunesse. Il s'agit des complexes de l'Africain devant l'Occident.

Une plume acerbe et pleureuse voire pleurnicheuse, plus ou moins rébarbative et à la fin presque ennuyeuse mais d'une musicalité à vous fendre l'âme. C'est le blues de la jeunesse africaine.

Les mots sont forts et sentent les tripes d'un poète tombé tout récemment dans le journalisme

togolais ; ce qui au passage illustre peut-être également son échec personnel. Le Prince sans royaume est un prince perdu qui a perdu tout espoir dans la régénération de son pays. Un prince pessimiste, aigri, presque rancunier, qui pousse des jérémiades à n'en plus finir. Un homme déçu.

« J'ai demandé la nourriture,
On m'a offert des pourritures.
J'ai plébiscité pour la joie,
On m'a cadeau des émois.
J'ai sollicité la bienséance,
On m'a fait endurer des souffrances.

J'ai demandé du festin,
On a fait de moi un menu fretin. »
Le Prince de Vondoly est un prince pitoyable qui se plaint trop.

C'est Jérémie et Job mis en ensemble. Le lecteur en vient même à le détester.

« Je suis las de vivre dans ce calvaire d'univers pervers.

Ma gorge est obstruée par des pleurs et afflictions

Me rendant coriace l'existence. »

Mais il lui arrive d'être fier de son Afrique en dépit de tout et se sent prêt à se battre pour elle. « Je marcherai / Dans les ronces / Sans jamais cesser / De courir / Sur les sentiers épineux », chante l'hymne. « Patiemment je marcherai / A la hâte je courrai / Et là où je me presse d'aller / Je chercherai avec avidité / La paix / Le bonheur / Et la joie de mon continent », chante Vondoly dans le poème « La Joie de mon continent ».

Le recueil est inégal, le poète moins inspiré selon les jours mais le poème « L'Hymne d'un Prince sans Royaume » est d'une réussite

totale. Le ton biblique y est.

Il se peut qu'on n'aime pas forcément le recueil de Vondoly ; cette déclamation d'une souffrance sans fin n'est évidemment pas gaie. Et la présentation du livre est franchement mauvaise avec la postface et la préface. Demander à Rober Dussey, conseiller du Président de la République fût-il et à Hugue Eric Johnson, directeur du bihebdomadaire de l'Union, de préférer et postfacier un premier recueil et une première édition peut paraître comme une manière soumoise de se donner un coup de pub par des gens présents dans les médias et dans la politique.

Exception faite de cette erreur éditoriale, on peut toutefois recommander « *L'hymne d'un Prince sans Royaume* ». Attention à ne pas broyer du noir avant de le lire !

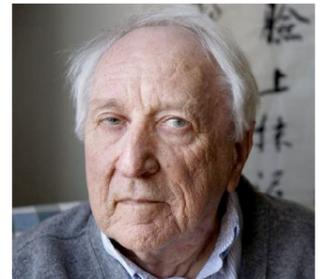
Littérature

Tomas Tranströmer, Prix Nobel 2011 pour l'ensemble de son œuvre

L'Académie Nobel suédoise vient d'annoncer que le prix Nobel de littérature 2011 revient au poète suédois Tomas Tranströmer. Il succède ainsi à l'écrivain péruvien Mario Vargas Llosa. C'est l'une des rares fois que l'académie d'Oslo décerne le Prix à un Suédois.

Poète suédois le plus renommé et le plus traduit, Tomas Tranströmer est l'auteur d'une quinzaine de recueils dont Baltiques et autres poèmes (1989), Les souvenirs m'observent (2004) et La grande énigme (2004). Son œuvre explore la relation entre notre intimité et le monde qui nous entoure. Son éditeur suédois, Bonniers, explique que sa poésie est "une analyse permanente de l'énigme de l'identité individuelle face à la diversité labyrinthique du monde".

Tomas Tranströmer doit sa notoriété dans le monde anglophone au poète américain Robert Bly, qui a traduit une majeure partie de son oeuvre en anglais et qui est également son ami. Hormis le prix Nobel de littérature



qu'il vient de recevoir, il a été couronné par de nombreuses distinctions dont le prix Bellman en 1996, le prix Pétrarque en 1981 et le Neustadt International Prize en 1990.

Né le 15 avril 1931 à Stockholm, il fait des études de psychologie, puis travaille à l'Institut psychotechnique de l'Université de Stockholm avant de s'occuper de jeunes délinquants dans un établissement spécialisé en 1960. C'est à l'âge de 23 ans qu'il publie son premier recueil intitulé 17 poèmes alors qu'il est toujours étudiant en psychologie.

En 1990, il est frappé par une attaque d'apoplexie, ce qui l'oblige à réduire considérablement ses activités.

Festival

Les Kondonas de Pya à l'affiche des divinités noires

Le contenu du programme de l'édition 2011 de la grande messe des divinités noires a été officiellement dévoilé le 05 octobre dans les jardins de l'hôtel Ibis à Lomé. Prévue pour une durée de quatre jours (15 au 18 décembre), cet événement placé sous le

thème : « Togo terre de nos aïeux, terre inconnue », accueillera des comédiens, des danseurs, des chanteurs, des artistes et des grands prêtres venus de part le monde. « Lentement mais sûrement, le festival des divinités noires poursuit son chemin et s'installe comme l'incontournable et l'immanquable rendez-vous du mois de décembre », a confié le président de l'association Acofin, Me Têtê Wilson-Bahun, directeur du festival.



Photo: L'Union

Le festival des divinités noires est né du souci de l'association pour la sauvegarde du patrimoine culturel africain (ACOFIN) de promouvoir les rencontres et les échanges afin de combattre les préjugés réducteurs d'une réalité africaine souvent méconnue. Il a drainé depuis sa première édition plus de 500.000 spectateurs.

« Il s'agit d'une passion, une passion de retrouvé nos racines et valoriser les grandes cultures spirituelles » a conclu Me Têtê Wilson-Bahun.

« L'initiation en pays kabyè est en exigence pour le jeune qui veut intégrer sa sphère sociale. C'est une carte d'identité qui l'identifie à

sa culture et à sa classe sociale », a édifié les invités sur le choix porté sur les Kondonas, le Directeur Général Adjoint de la BSIC, M. Malou.

En effet, l'initiation des Kondonas a lieu tous les 5 ans et marquée par deux temps forts : la veillée

dans le bois sacré et la montée sur la butte. La cérémonie du Kondo est l'affirmation de l'homme adulte et elle signifie le passage du Kondo dans le groupe des Akula c'est à dire des hommes murs qui seront appelés à rendre justice, pratiquer la divination et gagner le droit de prendre la parole et de donner son avis.



Bi-hebdomadaire togolais
d'informations et d'analyses

Récépissé N°0145/16/02/01/HAAC

Siège: Wuiti - Nkafu

Tél: 22 61 35 29 / 90 05 94 28

e-mail: patrie006@yahoo.fr

Casier N° 60 / M.P.

Imprimerie: St Laurent

Tirage: 2500 exemplaires

Directeur de la Publication
Hugue Eric JOHNSON

Directeur de la Rédaction
Jean AFOLABI

Rédaction
Sylvestre DJOKEH
Hervé AGBODAN
Maurille AFERI
Pater LATE
Kossiwa TCHAMDJA
Koffi SOUZA
Alan LAWSAN
Abel DJOBO
Tony FEDA

Service photographie
Roland OGOUNDE

Dessin-Caricature
LAWSON Laté

Graphisme
BOGLAG.

Indice harmonisé au 2ème trimestre 2011, après la baisse du 1er trimestre

Le ciment et l'électricité font relever la production industrielle

*** La situation de l'emploi n'a pas beaucoup évolué dans l'industriel depuis janvier.**

Sylvestre D.

A la suite de la baisse enregistrée au premier trimestre, l'activité industrielle au deuxième trimestre 2011 est marquée par un relèvement de la production et l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) pour tout le secteur s'est établi à 123,6 contre 119,4 au premier trimestre, soit une hausse de 3,6%. L'optimisme affiché au trimestre précédent par les chefs d'entreprises, qui ont pronostiqué pour la plupart une augmentation de la production au cours du trimestre sous revu, a été réalisé. Par rapport au 2^{ème} trimestre 2010, l'activité industrielle au Togo au 2^{ème} trimestre 2011 s'est bien comportée et l'Indice a enregistré en glissement annuel une performance de 5,2%. La hausse de la production révélée par l'IHPI au deuxième trimestre 2011 est imputable à la bonne conduite des industries de fabrication de matériaux de construction (ciment) et de celles de production d'électricité. Par rapport au premier trimestre, les branches «Fabrication de verre, poterie et matériaux de construction» et «Production et distribution d'électricité et gaz», qui représentent toutes deux environ 39% du poids total du secteur industriel, ont enregistré au deuxième trimestre 2011, respectivement, 13,1% et 143% de hausse de production. Cette évolution serait due probablement aux différents chantiers de construction actuellement actifs au Togo (pour le ciment) et au bon fonctionnement du barrage de Nangbéto qui dispose actuellement d'un bon niveau d'eau, contrairement au très faible volume d'eau enregistré le trimestre précédent.

En revanche, le repli de l'activité au niveau des industries extractives et alimentaires a influé négativement sur l'évolution de l'Indice. Elles ont enregistré entre avril et juin 2011 des baisses respectives de 1,3% et 11,4%.

Concernant la performance enregistrée par rapport au deuxième trimestre 2010, celle-ci est aussi l'œuvre de la branche «Fabrication de verre, poterie et matériaux de construction» et de celle de «Fabrication de produits alimentaires et de boissons» et «Produits divers des industries extractives» qui ont été marquées par des hausses respectives de 8,7%, 4,9% et 4,6%.

Il faut rappeler que le repli de la production industrielle constaté au 1^{er} trimestre 2011 était une résultante de la situation conjoncturelle plus que défavorable qu'a connue la branche «Production et distribution d'électricité et de gaz» au cours de cette période. L'IHPI s'est établi au 4^{ème} trimestre 2010 à 122,7 contre 113,3 et 117,5 respectivement au



Photo: L'Union

Un camion de distribution de ciment

3^{ème} et 2^{ème} trimestre de la même année, avec la base 100.

Une nouvelle perspective à l'optimisme

Le solde d'opinions des chefs d'entreprises relative à la tendance de la production au 2^{ème} trimestre 2011 s'est établi à 26,3% en faveur d'une augmentation contre 78,4% au trimestre précédent. Ce solde vient confirmer la tendance enregistrée par l'IHPI au cours du trimestre. Par rapport aux perspectives des productions pour le troisième trimestre 2011 (de juillet à septembre), les chefs d'entreprises restent dans la même logique d'optimisme, avec un solde de 72,6% favorable à

l'augmentation prochaine de la production. Concernant l'état des carnets de commande, il ressort selon l'enquête auprès des chefs d'entreprises que la situation actuelle est défavorable avec un solde de 31,6%. Il était déjà négatif à -16,3% entre janvier et mars. Cependant, l'optimisme pour une meilleure situation au troisième trimestre 2011 est permis avec un solde d'opinions de 54% des chefs d'entreprises répondants.

Pour l'évolution des prix de vente entre juillet et septembre, les perspectives sont légèrement favorables à une baisse (-4,4% contre un solde positif de 3,6% le mois précédent), tandis que celles

relatives à l'évolution de l'emploi s'établissent à un solde positif de 1% contre un solde négatif de 1% au trimestre précédent. Cette dernière observation montre bien que la situation de l'emploi n'a pas beaucoup évolué dans le secteur industriel depuis janvier 2011. Quant à la compétitivité, la conjoncture est plus favorable au 2^{ème} trimestre qu'au 1^{er} trimestre 2011 et le solde d'opinion favorable à une amélioration de la compétitivité s'est établi à 43,8% au trimestre sous revu, contre 28,4% pour le trimestre précédent.

Par rapport aux facteurs qui limitent la production des entreprises industrielles, l'insuffisance de l'équipement a été un problème plus préoccupant pour les chefs d'entreprises au cours du 2^{ème} trimestre 2011. Cette préoccupation est évoquée par 37,3% de chefs d'entreprises (32,6% au 1^{er} trimestre) et justifierait le plus fort taux (73,9%) des entreprises ayant utilisé une capacité de production supérieure à 75%. Toujours, comme limitant la production, l'insuffisance de la demande est évoquée par 4,8% des producteurs (contre 34,9% précédemment), et l'insuffisance de matières premières par 11,7% (contre 5% entre janvier et mars).

Redynamisation du secteur agricole au Togo

Dernier tour de vis du FIDA pour le lancement du PNIASA

*** Plus de la moitié des 117,378 milliards Cfa nécessaires déjà mobilisée, selon le FIDA.**

Après l'approbation pour le Togo, en décembre dernier, d'une enveloppe de don de 13,5 millions de dollars (environ 6 milliards de francs Cfa) au profit du **Projet d'appui au développement de l'agriculture (PADAT)** par le conseil d'administration du Fonds international de développement agricole (FIDA), le président de cette institution onusienne, Kanayo Nwanza, est sur le terrain pour les derniers réglages du lancement du projet général de relance du secteur agricole dans le pays. Invité par les autorités togolaises, M. Nwanza a échangé, mercredi et jeudi, notamment avec le chef de l'Etat Faure Gnassingbé et les ministres de l'Economie et des finances, Adji Otèth Ayassor, et de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche, Paulin Kossi Messan Ewovor. Les discussions ont été «centrées sur les défis à relever au Togo en matière de développement agricole et de sécurité alimentaire ainsi que le renforcement du partenariat entre le Togo et le FIDA dans la lutte contre la pauvreté rurale», indique-t-on au FIDA.

Le PADAT est une des composantes du Programme national d'investissement agricole et de la sécurité alimentaire



Kanayo Nwanza, Président du FIDA

(PNIASA) du Togo, estimé à près de 117,378 milliards de francs Cfa. De sources officielles du

département de l'Agriculture, ce programme «pourra être lancé» au cours de ce mois d'octobre. Bien

que la mobilisation des fonds ne soit pas assez suffisante. Selon le président du FIDA, au sortir d'une audience de Faure Gnassingbé mercredi, «près de 120 millions de dollars ont été déjà mobilisés pour ce projet», soit plus de la moitié des 117,378 milliards de francs du financement attendu. Entre autres contributeurs multilatéraux sollicités, la Banque mondiale, la Banque ouest africaine de développement (Boad) et la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao (BIDC).

Il a fallu, à cet effet, plus de deux ans de montage technique. Aux yeux du ministre Paulin Ewovor de l'Agriculture, le PNIASA est un exemple et une première dans l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Uemoa), de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'ouest (Cedeao) et de l'Union africaine (UA). Outre le PADAT, il comprend le Projet de productivité agricole de l'Afrique de l'ouest (PPAAO) et le Projet d'appui au secteur agricole (PASA). Un don de près de 12 millions de dollars a été accordé au PPAAO qui vise l'accroissement de la productivité agricole et la promotion de la recherche agricole.

Cadre unique d'intervention dans le secteur agricole au Togo entre 2010 et 2015, le Programme national d'investissement agricole et de la sécurité alimentaire a pour objectif de contribuer à la réalisation d'une croissance agricole annuelle d'au moins 6% nécessaire pour renforcer la sécurité alimentaire, d'améliorer le Produit intérieur brut agricole (PIBA), la balance commerciale et les revenus des producteurs. C'est un ensemble de sept projets pour lesquels l'Etat est à la recherche de 117.378,89 milliards de francs Cfa. Le plus important des projets reste, sans contexte, le Projet de développement des pôles d'entreprises agricoles (PDPEA), pour 80.037,89 milliards de francs Cfa.

La mise en œuvre du Projet de développement des pôles d'entreprises agricoles est attendue pour créer dix pôles d'entreprises agricoles modèles à travers tout le Togo pour une superficie totale d'au moins 2.500 hectares, 100 sites maraîchers fonctionnels – 50 réhabilités et 50 aménagés –, avec 50 puits forés dans les 5 régions et 200 bacs construits. Elle devra produire 5.000 maraîchers formés et

(suite à la page 4)

Pour des besoins de trésorerie au Togo

Une émission de bons du Trésor de 20 milliards Cfa attendue en décembre

Jean Afolabi

Et de quatre et ce sera la dernière programmation d'émissions de bons et obligations du Trésor au titre de l'année 2011 par le Togo, d'après le tableau de bord à la date du 30 septembre

devra offrir au pays des sources alternatives pour la couverture des besoins de trésorerie. L'occasion pour le Togo de tester la confiance retrouvée en lui par le marché régional des titres publics et les investisseurs. Parallèlement, les tombées attendues sur les bons du

trésorerie, se situeront à 2.649,211 milliards de francs Cfa, représentant, en cette année, uniquement les bons du Trésor.

Par ailleurs, le Trésor public togolais est intervenu, au cours de cette même année, sur le marché obligataire par appel public à



Bâtiment abritant le trésor public togolais

2011 de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao). Après donc les 47 milliards de francs Cfa d'obligations par syndication du 28 février, les 20 milliards de francs Cfa de bons du 4 mars et autant pour des bons au 10 juin, la dernière émission est prévue au 23 décembre 2011. Pour une valeur faciale de 1 000 000, lesdits bons seront d'un montant global de 20 milliards de francs Cfa, à taux multiples, pour une durée de 3 mois.

L'opération devra être pilotée par la Banque centrale, à la demande du Trésor public du Togo. Elle

Trésor de 20 milliards émis le 10 juin aurait échoué pour la durée de six mois fixés. Ainsi, à fin 2011, l'ensemble des bons du Trésor émis par les Trésors publics des Etats de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) aura atteint le volume de 2.649,211 milliards de francs Cfa, contre 2.083,887 milliards de francs Cfa en 2010. De manière générale, les titres de créances négociables, qui incluent, outre ceux du Trésor, les bons émis par les institutions financières régionales, ceux des établissements financiers, les certificats de dépôts et les billets de

l'épargne. Il s'agit de 60,000 milliards de francs Cfa bouclés le 15 mars, remboursables dans un délai de 5 ans (au 15 mars 2016) au taux de 6,50%. Bien avant, le Trésor du Togo avait fait appel au marché pour 17,107 milliards de francs Cfa, à la date du 25 février 2010, pour un délai de 5 ans également, au taux de 7,00%. Cette action fut précédée de celle du 16 juillet 2007, sur une période de 10 ans, pour un montant de 20,000 milliards de francs au taux de 6,00%. Les deux actions sont donc en cours.

Pour la formation professionnelle

L'AFD approuve 3,930 milliards Cfa au profit du Togo

La modernisation de la formation professionnelle, le Togo en fait un de ses projets-phares. Il s'agit d'adapter l'offre de formation professionnelle dans le cadre d'un partenariat public-privé, associant l'Etat et les organisations professionnelles. C'est dans cette optique que la France, à travers son Agence de développement (Afd), vient d'approuver une enveloppe de 6 millions d'euros, environ 3,93 milliards de francs Cfa, au Togo, lors du conseil d'administration de l'Afd

tenu le 29 septembre dernier.

Le projet, précise-t-on de source française, soutiendra la création, à Lomé, d'un Centre de Formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI), dédié aux entreprises de la zone industrielle portuaire. Le Centre offrira des formations qualifiantes, initiales et continues, sur les métiers tels que mécaniciens, électromécaniciens, soudeurs et chaudronniers, frigoristes. Il soutiendra également la modernisation de la formation

professionnelle dans trois établissements publics régionaux de formation technique et modernisera le fonctionnement de l'organisme en charge de la formation professionnelle continue. La redynamisation de ces dispositifs produira les compétences attendues par les entreprises des secteurs moderne et artisanal, au volume de 3.000 stagiaires par an en vitesse de croisière, et améliorera leur compétitivité.

Sur le marché interbancaire de l'Uemoa à fin septembre

16 milliards de francs de prêts de banques togolaises en deux semaines

Les opérations effectuées sur le marché interbancaire de l'Union monétaire ouest africaine (Umoa), au cours des périodes du 14 au 20 septembre 2011 et du 20 au 27 septembre, ont atteint les niveaux respectifs de 85,310 milliards de francs et de 80,000 milliards de francs, moitié pour les prêts et autant pour les emprunts. Aussi bien les prêts que les emprunts étaient assortis d'un taux moyen pondéré de 4,75%, d'un taux minimum à 3,03% et le maximum à 7,00% pour la première période. Ils ressortaient à 4,84%, à 3,00% et à 6,75% respectivement pour la seconde période.

Sur l'ensemble des huit pays de l'Union, les banques et établissements financiers du Togo ont enregistré le plus de prêts, à 12,000 milliards de francs, contre seulement 1,000 milliard de francs d'emprunts au cours de la période du 14 au 20 septembre. Les prêts étaient à un jour pour 5,000 milliards de francs, à une semaine pour le même montant et à six mois pour 2,000 milliards de francs. A un jour, ils étaient assortis d'un taux moyen pondéré à 4,68%, d'un taux minimum à 3,03% et d'un maximum de 6,00%. A une semaine, ils étaient assortis des mêmes taux

respectivement à 3,92%, à 3,03% et à 6,00%. A six mois, on avait des taux uniques de 6,00%. Quant aux emprunts (1,000 milliard de francs), ils étaient seulement à un mois, avec des taux respectifs de 5,61%, de 5,00% et de 7,00%. Pour la période du 21 au 27 septembre, les mêmes établissements ont enregistré seulement 4,000 milliards de francs de prêts pour 2,000 milliards de francs d'emprunts.

Outre le Togo, ce sont les banques ivoiriennes qui ont enregistré 9,600 milliards de francs de prêts, pour 3,050 milliards de francs d'emprunts pour la première période. Dans le lot, le Mali – qui arrive en 3^e position – a enregistré le plus d'emprunts, à 21,500 milliards de francs, contre 7,800 milliards de francs de prêts. Les emprunts étaient à un jour, pour 17,500 milliards de francs, à une semaine pour 1,000 milliard de francs, et à deux semaines (3,000 milliards). A deux semaines, les taux moyen pondéré, minimum et maximum étaient fixés respectivement à 4,93%, à 4,75% et à 6,50%.

Viennent ensuite les banques du Burkina Faso, pour 5,500 milliards de francs de prêts et 1,000 milliard

de francs d'emprunts, du Bénin, pour 4,050 milliards de francs de prêts et 9,300 milliards de francs d'emprunts, et celles du Sénégal pour 3,700 milliards de francs de prêts et 6,800 milliards de francs d'emprunts. Ces derniers étaient à une semaine, à un mois, à trois mois et à six mois. A trois, ils étaient assortis de taux unique de 5,00%.

La période du 21 au 27 septembre 2011, les banques de la Côte d'Ivoire, de plus en plus dynamiques, ont enregistré 18,800 milliards de francs de prêts, pour 10,000 milliards de francs d'emprunts. Des 10,200 milliards de francs de prêts (contre 11,500 milliards de francs) enregistrés par les banques sénégalaises, la moitié, soit 5,000 milliards de francs sont à 12 mois. Tout comme des emprunts du même montant de la Côte d'Ivoire. Les taux moyen pondéré, minimum et maximum ressortaient au niveau unique de 6,50%. En revanche, le Burkina Faso et la Guinée-Bissau n'ont enregistré aucune opération sur le marché interbancaire de l'Union au cours de la période du 21 au 27 septembre 2011. Quant au Niger, il n'a enregistré que des emprunts d'un montant de 3,500 au cours de la même période.

Redynamisation du secteur agricole au Togo

Dernier tour de vis du FIDA pour le lancement du PNIASA

(suite de la page 3)

appuyés dans l'accès aux intrants et aux équipements, 100 noyaux de fermes laitières péri urbaines et autant d'agro-éleveurs formés et installés.

Ces résultats, d'après le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de

la pêche, vont contribuer à l'atteinte des taux de croissance moyenne attendus pour les principaux sous-secteurs concernés en vue de la réalisation d'une croissance de 9,63%, nécessaire pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) à l'horizon

2015, soit 10,24% pour les cultures vivrières, 6,24% pour l'élevage et 6,75% pour la pêche. Au Togo, l'agriculture constitue le secteur le plus important de l'économie nationale. Elle occupe 70% de la population et représente 40% du Produit intérieur brut (PIB).

Comprendre le projet PADAT

Après plus de dix années de suspension de ses opérations au Togo, le FIDA reprenait, en décembre dernier, sa coopération avec le Togo par un don de 13,5 millions de dollars au profit du Projet d'appui au développement de l'agriculture (PADAT). Il a démarré par une opération nommée «quick start» avec la distribution des semences et des intrants agricoles à 19.200 producteurs pauvres dans 5 régions du pays. Les principaux objectifs en sont d'augmenter la productivité et la production de trois cultures de base (maïs, riz et

manioc) et d'améliorer la transformation et la commercialisation de ces produits dans les régions les plus pauvres, à savoir Savanes, Kara et Centrale afin de renforcer la sécurité alimentaire des petits producteurs et d'accroître leurs revenus.

Le projet a été cofinancé par le Programme mondial pour l'agriculture et la sécurité alimentaire (GAFSP), la Banque ouest-africaine de développement (Boad) et la Banque d'investissement et de développement de la Cedeao

(BIDC). Environ 220.000 agriculteurs possédant moins de 1 hectare de terre et qui vivent dans les régions isolées et sans infrastructures, et autres 160.000 agriculteurs exploitants de plus de 1 à 3 hectares de terre et en mesure de produire de petits excédents destinés à la vente, vont bénéficier de ce nouveau projet, indique une source onusienne. Avec ce nouveau projet, le FIDA en est à la sixième opération financée au Togo, pour un investissement total de 52.2 millions de dollars, précise la même source.

SANTÉ

Par Maurille Aféri

La toxoplasmose

La toxoplasmose est une maladie infectieuse provoquée par un protozoaire (parasite composé d'une seule cellule), *Toxoplasma gondii*. Ce parasite se rencontre habituellement dans l'intestin du chat, mais également chez d'autres animaux à sang chaud, y compris l'Homme.

Quand une personne est infectée par la toxoplasmose, elle ne présente, la plupart du temps, aucun signe clinique : c'est une maladie tout à fait bénigne voire asymptomatique. La source de contamination de l'Homme par *Toxoplasma gondii* n'est pas définie avec précision. La contamination se fait généralement par voie orale à la suite d'ingestions «d'œufs» (oocyste) de

toxoplasmose qui proviennent d'un sol contaminé ou encore d'une viande insuffisamment cuite. Un chat arrive à excréter jusqu'à 100 millions de parasites par jour. Ces oocystes très résistants contiennent une variété de spores (sporozoïtes) qui sont très infectieux et peuvent rester vivant pendant de nombreuses années dans le sol. C'est la viande (mouton, porc, plus rarement le bœuf) et peut-être cuite ou mal congelée qui est le plus souvent à l'origine de la contamination dans les pays développés. Plus rarement l'infection peut être transmise par voie sanguine ou après une transplantation. Le problème est différent quand il s'agit d'une femme enceinte. En effet, si la transmission

s'effectue au fœtus, celui-ci risque d'être sévèrement touché et même de mourir (toxoplasmose congénitale). Le taux de contamination pendant la grossesse est variable, mais les risques pour le fœtus sont plus importants au début de la gestation (environ 5 % de risque de contamination du fœtus lors du premier trimestre de la grossesse). La contamination pendant les deux derniers trimestres de la grossesse entraîne des conséquences moins importantes. Quoi qu'il en soit, un enfant ayant contracté la toxoplasmose dans le ventre de sa mère devra être surveillé pendant longtemps.

(à suivre)

FOOTBALL/ SELECTION NATIONALE

Qui pour nommer le sélectionneur ?

Le comité technique de recrutement mis en place par arrêté ministériel il y a une semaine par le ministre des Sports pour plancher sur les dossiers de candidature au poste de sélectionneur de l'équipe nationale du Togo a clôturé, mardi, ses travaux au siège de la Fédération Togolaise de Football, après avoir retenu cinq candidatures. Mais entre le ministère des Sports et la FTF qui aura le dernier mot ?

Gilles Vevey

Le comité technique de recrutement qui avait démarré ses travaux juste au lendemain de sa mise en place a procédé à l'étude de la trentaine de dossiers de candidatures de prétendants au poste de sélectionneur des Eperriers du Togo.

"Les trois ou quatre séances que nous avons eues nous ont permis, suivant les directives du ministère des Sports, de définir les critères de sélection, élaborer un cahier de charges pour le candidat à retenir, procéder à l'évaluation des candidatures et retenir enfin cinq candidats", a confié un membre dudit comité.

Malheureusement, les membres du comité restent étrangement discrets sur les cinq noms retenus et la suite des événements. "Nous avons fait ce qui nous a été demandé à savoir, retenir cinq noms. Pour le reste, on n'en sait pas trop d'autant plus que l'arrêté ministériel n'a rien précisé à ce sujet", a ajouté notre source.

Ces derniers jours, les suspicions font croire à une confiscation du reste de la procédure par le ministère des Sports. Une éventualité qui pourrait faire naître des conflits entre le ministère



Christophe Tchao, le ministre des Sports et des Loisirs

des Sports et la Fédération qui sera l'employeur du sélectionneur au cas où la vision des deux institutions ne se recoupe pas sur l'homme à choisir.

Et pourtant, les recommandations de la FIFA sont claires en la matière : "c'est l'association qui nomme le directeur technique national, les entraîneurs nationaux et les membres de l'encadrement administratif, technique et médical". Et, "dans le cas où l'instance gouvernementale chargée des

sports assume la prise en charge totale des salaires, charges sociales et autres indemnités de l'encadrement, l'association pourvoit ces postes en concertation avec celle-ci."

Rappelons que le comité était composé de Salokoffi Eloi, de Sossou Adjanouvi du ministère des Sports, de Gabriel Ameyi, Hervé Piza et Tino Adjété de la Fédération et de Camelio Akoussah comme personne ressource.

Parmi les dossiers enregistrés,

on retrouve ceux de trois entraîneurs togolais, notamment le coach Tchakala Tchanilé qui assure l'intérim depuis le départ de Thierry Froger, Paul Zougbede et Kokou Jonas.

Par ailleurs, Stephen Keshi qui a par deux fois dirigé les Eperriers du Togo et qui a été sollicité en mars dernier à la suite de la démission de Thierry Froger pour conduire la sélection nationale au Malawi fait également partie des postulants.

Football/ Tunisie-Togo: Bousaidi incertain

La sélection nationale de football poursuit sa préparation au stade annexe d'El Menzah dans le cadre de son stage en prévision du match face au Togo samedi prochain à Radès pour le compte de la dernière journée des qualifications pour la CAN 2012 (groupe K).

Le défenseur Anis Bousaidi, blessé avec son club russe de Rostov, s'est contenté de quelques tours de pistes sans prendre part aux entraînements avec le reste de l'effectif. Le staff médical tranchera jeudi pour voir si le latéral tunisien pourra ou non jouer samedi.

De son côté, le milieu de terrain défensif, Khaled Korbi, a dû interrompre la séance d'entraînement à la suite d'une blessure au genou qu'il a contractée lors du match Espérance de Tunis / Al Hilal du Soudan, dimanche dernier dans le cadre des demi-finales de la ligue des champions d'Afrique. La blessure n'inspire pas d'inquiétude et le joueur peut être aligné samedi.

Golf/Woods retrouve un sponsor de prestige

Le champion de golf Tiger Woods, 14 fois vainqueur en Grand Chelem et premier sportif milliardaire de l'histoire, a signé son premier contrat publicitaire de premier plan depuis le scandale né de ses aventures extra-conjugales en 2009.

Woods a annoncé mercredi la signature d'un contrat avec la prestigieuse marque de montres suisses Rolex, alors qu'un des fabricants concurrents Tag Heuer avait choisi de mettre fin à sa collaboration avec le golfeur après la révélation du scandale.

Plusieurs de ses sponsors avaient alors lâché Woods: la société de conseil Accenture, l'opérateur téléphonique AT&T, la marque de boissons énergisantes Gatorade et la marque d'accessoires de rasage Gillette.

Plus tôt cette année, l'Américain, qui n'a plus de sponsor sur son sac de golf depuis presque deux ans, avait conclu son premier contrat depuis 2009 avec une firme japonaise.

Woods, 51e mondial, est sorti du Top 50 au classement pour la première fois depuis 15 ans cette semaine et n'a plus gagné le moindre titre depuis novembre 2009. Il a manqué la majeure partie de la saison, handicapé par des blessures au genou gauche et au tendon d'Achille.

Après deux mois de pause, il reprend la compétition jeudi lors du tournoi de San Martin (Californie), modeste épreuve du circuit nord-américain (PGA) qu'il ne jouait pas du temps de sa splendeur mais qui va lui servir de préparation à la Coupe des présidents.

Pour la croissance économique, d'après le FMI

L'Afrique subsaharienne dans le peloton de tête

L'Afrique subsaharienne devrait afficher en 2011 et 2012 l'un des plus forts taux de croissance de la planète, supérieur à la moyenne mondiale et très au-dessus de ceux des économies avancées, selon les prévisions du Fonds monétaire international (Fmi). Même légèrement revue à la baisse par rapport aux précédentes prévisions de la mi-juin, la croissance en Afrique subsaharienne dépassera les 5% cette année et en 2012, dans une région qui affiche des performances macroéconomiques «solides» en dépit de la crise, pronostique le Fonds. La croissance devrait y atteindre précisément 5,2% en 2011 (0,3 point de moins que prévu en juin) et 5,8% en 2012 (-0,1 point).

A titre de comparaison, le FMI table sur une croissance mondiale moyenne de 4,0% en 2011 comme en 2012, avec des pays émergents largement en tête (6,4% puis 6,1%) et des économies développées à la traîne (1,6% puis 1,9%). La Chine devrait caracoler avec 9,5% et 9,0% de croissance en 2011 et 2012 tandis que les Etats-Unis afficheraient péniblement 1,5% puis 1,8% sur la même période.

«Le ralentissement de



Vue du port de Takoradi, au Ghana

l'économie mondiale n'a guère affecté (l'Afrique subsaharienne) jusqu'à présent même si les risques d'une dégradation ont augmenté», souligne le FMI. La croissance dans la zone, qui avait plongé à 2,8% en 2009 sous les effets de la crise économique et financière, a rebondi l'an dernier à 5,4%. «Face à la forte reprise actuelle, le moment est opportun d'en revenir aux priorités de long terme: l'amélioration de la gouvernance et des institutions, le renforcement de la résilience aux fluctuations de cours des matières premières et le développement des marchés financiers», observe cependant le FMI. Tout ceci soutiendrait la «croissance potentielle de la région et réduirait la pauvreté»,

insiste-t-il.

«L'activité (économique) réelle dans la région s'est nettement accrue en 2010 et, jusqu'à présent, en 2011», note encore le FMI, une tendance «soutenue par une consommation privée et publique robuste, dans la mesure où de nombreux pays ont utilisé leurs marges de manœuvre macroéconomiques pour accélérer la reprise après le ralentissement induit par la crise». «L'envolée des prix des matières premières a cependant alimenté une hausse de l'inflation», tempère le FMI. La croissance économique, analyse-t-il, y sera tirée par la consommation des ménages et des investissements revigorés, favorisés par de faibles

taux d'intérêt ainsi que de nouvelles émissions ou le renouvellement de permis d'exploitation minière. Les pays exportateurs de pétrole, comme le Nigeria ou l'Angola, peuvent espérer une croissance moyenne de 6% environ en 2011 et même 7,25% en 2012 en dépit des cours de l'or noir inférieurs aux attentes. Ces perspectives, toujours selon le FMI, reflètent la vigueur des dépenses d'investissement nationales dans ces pays.

«Largement protégés de la crise économique mondiale par leur faible intégration dans les réseaux industriels et financiers mondiaux», la plupart des pays les plus pauvres de l'Afrique subsaharienne ont retrouvé des taux de croissance importants de 5,8% en 2010, avant 5,9% et 6,5% attendus en 2011 et 2012. Le Ghana peut même s'attendre à une croissance à deux chiffres en 2011 (13,5%) tandis que la Côte d'Ivoire ferait la marche avec une forte récession attendue cette année (-5,8%), en raison des violences qui ont suivi l'élection présidentielle l'an dernier. Le FMI s'attend cependant à une «normalisation» de l'activité économique en Côte d'Ivoire dès 2012 avec un net rebond de la croissance de 8,5%.

Sur le marché interbancaire de l'Uemoa

Le volume moyen des transactions en hausse en août

L'évolution du marché interbancaire de l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa) a été marquée en août 2011 par une augmentation du volume des transactions et une diminution du taux d'intérêt. En effet, le volume moyen hebdomadaire des opérations interbancaires, toutes maturités confondues, s'est établi à 46,0 milliards de francs Cfa contre 41,1 milliards de francs en juillet 2011, et le taux moyen pondéré des opérations est passé de 4,33% à 4,29% entre juillet et août 2011.

D'après le Bulletin mensuel de conjoncture de la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'ouest (Bceao), cette évolution reflète la progression enregistrée hors du marché à une semaine. En effet, contrairement à la tendance globale, la moyenne hebdomadaire des transactions a diminué sur le marché à une semaine, ressortant à 13,3 milliards de francs en août 2011 contre 20,9 milliards de francs en juillet. Le taux moyen pondéré sur ce marché a augmenté, pour se fixer à 3,93% contre 3,77% le mois précédent.

Au Sénégal

Le niveau de prix en hausse de 0,7% en août

En août 2011, le niveau général des prix a progressé de 0,7% au Sénégal, contre 0,4% au mois précédent. Cette évolution, d'après l'Union économique et monétaire ouest africaine (Uemoa), est essentiellement imputable à la hausse du niveau des prix des produits alimentaires. Calculé hors produits alimentaires, le niveau général des prix a baissé de 0,1%. L'inflation sous-jacente s'est inscrite en hausse de 0,2% contre 0,2% un mois auparavant. Les niveaux

des prix des produits frais et des produits énergétiques ont progressé de 3,5% et 0,1%, respectivement. Au regard de la provenance, la hausse du niveau général des prix est imputable à celle du niveau des prix des produits locaux. Du point de vue classification sectorielle, cette augmentation est en liaison avec celle des prix des produits primaires. Le niveau des prix des produits manufacturés reste stable tandis qu'on observe une baisse du niveau des prix des services.

Les médicaments de la rue

Toujours présents malgré le danger !

Etonam Sossou

Le scandale du médicament le Médiateur, qui secoue les milieux sanitaire et politique en France depuis quelques mois déjà, est une opportunité pour parler de la problématique des produits pharmaceutiques, plus précisément des médicaments de rue.

Malgré l'adoption d'une stratégie nationale de lutte contre le phénomène, sans compter les campagnes de l'Ordre national des pharmaciens pour tirer annuellement la sonnette d'alarme, les *médicaments de la mort* ont toujours pignon sur rue. Entre les dispositions institutionnelles parfois ostentatoires et la réalité de la lutte contre le fléau des médicaments de la rue, le fossé est grand. Et pourtant, les enjeux sanitaire et économique sont énormes. Les produits contrefaits et nocifs qui envahissent nos marchés provoquent des drames importants qui sont généralement vécus dans le silence par les victimes. A ce sujet, l'impuissance des pouvoirs publics fait froid dans le dos.

En effet, s'il est vrai que certaines structures comme la police et la Commission nationale de lutte contre la drogue sont engagées dans la lutte à travers quelques actions coup-de-poing, à l'exemple de la saisie d'une importante quantité de faux médicaments la semaine dernière, l'essentiel du combat est du ressort des forces de sécurité et de défense.

Tout se passe comme si l'Ordre des pharmaciens - qui défend légitimement son terrain de prédilection - et la Cameg - qui fait la promotion du médicament essentiel générique en vue de le rendre plus accessible aux populations - se battent contre des moulins à vent. Du moins, la logique aurait voulu que la puissance publique s'impose sur les différents marchés où opèrent, au vu et au su de tout le monde, des grossistes, des détaillants et des marchands ambulants. Hélas! Ces jeunes «*pharmaciens*» pirates sillonnent les rues, passant sous le nez et à la barbe de policiers ou de gendarmes qui ont visiblement d'autres chats à fouetter. En réalité, les forces de



l'ordre ne se mettent en action que lorsqu'elles sont activées par leur hiérarchie. Or, apparemment, la lutte contre les médicaments n'est pas encore rentrée dans les mœurs. Mieux, elle ne semble pas exciter outre mesure ceux-là qui peuvent

y mettre définitivement un terme ou la réduire pour le moins à sa portion congrue.

Des forces de sécurité peu motivées

Les douaniers, qui sont supposés saisir ces produits nocifs aux portes du Togo, ne sont pas tellement

portés à le faire comme on peut l'imaginer. En effet, *les médicaments contrefaits ne représentant pas de valeur marchande, les douaniers ne sont pas motivés à les saisir systématiquement*. Autrement dit, un garde-côte togolais ne gagnerait rien à mettre la main sur un trafiquant

de médicaments parce que cette marchandise ne pourra pas être vendue aux enchères et ne lui rapportera rien du tout. En plus, il devra se soumettre à des formalités judiciaires et donc à un tas de tracasseries pour faire traduire le malfrat devant les juridictions. Ceci expliquerait pourquoi les médicaments contrefaits entrent impunément sur le territoire et ceux qui tirent les ficelles de ce commerce immonde continuent d'opérer sans être véritablement inquiétés.

Par ailleurs, pour mettre en mouvement la police et la gendarmerie, il faudrait non seulement les doter de logistique appropriée, mais aussi motiver financièrement les agents, autant de fois qu'ils seront en mission sur le terrain. La solution à la passivité des forces de l'ordre est donc de créer un fonds spécial pour les motiver.

Le trafic des médicaments de la rue s'est imposé au Togo et dans beaucoup de pays africains comme un business qui ronge - au propre comme au figuré - entre 25 à 60% des parts de marché du médicament et désorganise ainsi le système sanitaire et pharmaceutique

Finance

La SFI, plus engagée avec le Togo

Quelques heures avant la fin de sa mission au Togo (du 05 au 07 octobre) le vice-président de la Société Financière Internationale (SFI), M. Jingdong Hua s'est entretenu avec la presse nationale et internationale le 06 octobre au ministère de la planification, du développement et de l'aménagement du territoire.

L'objectif général de cette visite a-t-il expliqué, est de renforcer la contribution de la SFI et de la Banque Mondiale à la réalisation des priorités clés du gouvernement notamment l'accélération de la croissance et la création d'emplois.

Les discussions avec les hautes autorités du Togo ont principalement porté sur le climat des affaires, l'appui financier et stratégique aux secteurs à fort

potentiel tels que le secteur financier, le développement des PME, le secteur minier, les infrastructures et l'agriculture.

En termes de financement au Togo, la SFI, a déjà injecté une somme de 1,9 million de dollars en faveur du TRANSAM, une société de fabrication du savon. Elle a aussi pour faciliter l'accès au financement, mis à la disposition des entreprises togolaises une enveloppe de 5 millions dollars en faveur d'Ecobank. Cette initiative fait partie d'une facilité régionale de crédit en faveur d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI) dont le siège social se trouve au Togo.

Pour permettre au Togo de concevoir, construire et exploiter une centrale thermique de 100 mégawatts, la SFI a contribué à

hauteur de 20% au coût global de Contour Global estimé à 192,4 millions de dollars. L'institution est également présente dans le projet de construction du terminal à conteneurs au Port Autonome de Lomé à travers un investissement de 75 millions d'euros. «*La SFI est aux côtés du Togo dans le projet de construction du terminal à conteneurs au Port autonome de Lomé afin d'en faire un pôle régional d'attraction, créateurs d'emplois* » a précisé, Mme Dédé Ahouéfa EKOUE

Lomé entend passer par cette visite de Jingdong Hua pour discuter de l'accès du Togo aux instruments financiers innovants de la SFI.

07 octobre

Journée mondiale pour le travail décent

Pour la quatrième année consécutive, des syndicats et des organisations des droits au travail du monde entier se mobiliseront le 7 octobre en faveur du travail décent. L'année dernière, il y avait eu 430 actions menées dans 98 pays, et autant sont prévues cette année. Si les actions planifiées se concentrent sur des thèmes différents d'un pays à l'autre, l'attention se portera principalement sur la lutte contre le travail précaire et la promotion d'une réglementation mondiale du secteur de la finance.

«*La population active, après avoir renfloué les banques, continue de payer pour la crise puisque des services essentiels et*

des avantages du secteur public sont réduits ou supprimés. Les entreprises, soutenues par certains gouvernements, se sont aussi impitoyablement attaquées aux salaires et à la sécurité d'emploi », a déclaré Sharan Burrow, secrétaire générale de la CSI. Alors que le chômage a atteint des sommets jamais inégalés, comptant 205 millions de personnes sans emploi, il est plus important que jamais de soutenir des solutions durables, y compris une protection sociale. Selon les prévisions actuelles, 45 millions de jeunes rejoindront les rangs des chômeurs d'ici les dix prochaines années. Si les gouvernements échouent à transformer les

politiques économiques pour qu'elles génèrent des emplois décents et durables, les conséquences sociales et économiques seront désastreuses.

On entend par travail précaire toutes formes de travail caractérisé par des contrats d'emploi atypiques, comprenant des avantages sociaux et des droits statutaires limités, voire nuls, une forte insécurité d'emploi, peu d'ancienneté professionnelle, de faibles salaires et d'importants risques d'accident et de maladie du travail. Les jeunes et les femmes de façon disproportionnée n'ont accès qu'à ce type d'emploi incertain et imprévisible.

Source : CSI

Loterie Nationale Togolaise

COMMENTAIRE DU TIRAGE N°1080 DE LOTO BENZ DU 28 Septembre 2011

Le tirage de LOTO BENZ de ce 05 Octobre 2011 porte le N°1081

La semaine dernière, LOME a recensé l'essentiel des gros lots gagnés lors du tirage N°1080 de LOTO BENZ.

Ainsi, KOTOKOU KONDJI, la chance a sourit à un parieur qui a gagné un gros lot de 1.350.000F CFA, sur le point de vente 7724.

Les gagnants du Programme Extraordinaire Régionale de la Tranche Commune Entente 2011, ont lors du grand tirage qui a eu lieu à DALOA le 30 Septembre dernier en République de Côte d'Ivoire, tirés leur propre lot parmi les trente lots mis à leur disposition.

Ils gagnent ainsi:

- Un gros lot de 2.000.000F CFA,
- Deux gros lots de 1.500.000F CFA,
- Et un gros lot de 1.000.000 F CFA

La remise des lots se fera à Lomé au siège de la LONATO et à l'intérieur du pays dans les Agences Régionales.

**AVEC LA LONATO, JOUEZ PETIT ET GAGNEZ GROS !
BONNE CHANCE A TOUS !!!**

LOTO BENZ

Résultats du tirage N°1081 de LOTO BENZ du mercredi 05 Octobre 2011

Numéro de base

32

61

20

70

17